



5 Clochers Infos



Année 2008, n° 27

01 juin 2008

Sauvés dans l'Espérance

La mesure de l'humanité se détermine essentiellement dans son rapport à la souffrance et à celui qui souffre. Cela vaut pour chacun comme pour la société. Une société qui ne réussit pas à accepter les souffrants et qui n'est pas capable de contribuer, par la compassion, à faire en sorte que la souffrance soit partagée et portée aussi intérieurement est une société cruelle et inhumaine. Cependant, la société ne peut accepter les souffrants et les soutenir dans leur souffrance, si chacun n'est pas lui-même capable de cela et, d'autre part, chacun ne peut accepter la souffrance de l'autre si lui-même personnellement ne réussit pas à trouver un sens à la souffrance, un chemin de purification et de maturation, un chemin d'espérance. Accepter l'autre qui souffre signifie, en effet, assumer en quelque manière sa souffrance, de façon qu'elle devienne aussi la mienne. Mais parce que maintenant elle est devenue souffrance partagée, dans laquelle il y a la présence d'un autre, cette souffrance est pénétrée par la lumière de l'amour. La parole latine *con-solatio*, consolation, l'exprime de manière très belle, suggérant un être-avec dans la solitude qui alors n'est plus solitude. Ou encore la capacité d'accepter la souffrance par amour du bien, de la vérité et de la justice est constitutive de la mesure de l'humanité, parce que si, en définitive, mon bien-être, mon intégrité sont plus importants que la vérité et la justice, alors la domination du plus fort l'emporte ; ...

Extrait de la l'Encyclique de Benoît XVI— « Sauvés dans l'Espérance », paragraphe 38.

Déclaration du 14 mai 2008

La France s'apprête à prendre la présidence de l'Union Européenne. Le Conseil d'Églises Chrétiennes en France veut y voir une chance, pour que **l'harmonisation des politiques migratoires dans les différents pays de l'Union** se fasse dans le respect des valeurs et droits qui ont fait de cette partie de notre planète un espace de prospérité, de liberté et de paix.

1. Il ne peut y avoir de traitement durable de l'immigration sans véritable réduction des inégalités entre les pays du Nord et du Sud. Dans une économie mondialisée l'Europe peut peser de tout son poids pour que se résorbent les distorsions de développement qui alimentent les flux migratoires. S'ils pouvaient vivre dignement dans leur pays avec leurs familles, beaucoup n'émigreraient pas au péril de leur vie !

2. Nous regrettons que les politiques migratoires soient trop souvent perçues ou conduites de manière négative et répressive. Nous espérons que le programme de la présidence française saura reconnaître et valoriser par des mesures et une approche positives, tout ce que les immigrés ont apporté et apportent à nos sociétés occidentales. Il s'agit de **permettre cet équilibre dans la relation entre ceux qui arrivent et ceux qui accueillent, partenaires ici d'une même aventure humaine.**

3. Les personnes sans papiers ne sont pas sans droit : vivre en famille, accéder aux soins, scolariser ses enfants sont des droits fondamentaux qui doivent être respectés. Le traitement administratif de leur situation, au regard du séjour, doit prioritairement tenir compte du respect de ces droits.

4. Les éloignements contraints sont toujours une épreuve et un échec. S'il faut y recourir cela ne doit se faire que dans le strict respect des valeurs issues de notre histoire. Nous savons le climat de peur et ses conséquences, parfois dramatiques, qu'instille une politique systématique de reconduite aux frontières. L'allongement de la durée de rétention, la banalisation de la privation de liberté, les perspectives d'interdiction de retour en Europe pour de longues durées, constituent autant de sujets de préoccupation. **Le placement en rétention des personnes vulnérables, notamment des familles et de mineurs, est un sujet des plus sensibles.** Bien que ces personnes soient en principe protégées par la législation, le risque est grand de laisser s'institutionnaliser des pratiques d'arrestation et de rétention qui ont des conséquences lourdes, notamment sur les enfants et les adolescents.

5. Nous réaffirmons en tant qu'Églises Chrétiennes que le droit d'asile est non seulement un droit fondamental mais aussi un devoir d'accueil et d'hospitalité.

Les coprésidents et le Conseil d'Églises Chrétiennes en France

Conférence des évêques de France

Le cardinal André Vingt-Trois
Président

Fédération Protestante de France

Le pasteur Claude Baty
Président

Ass. des évêques Orthodoxes de France

Le métropolitain Emmanuel
Président

Réunions de Préparation des Messes du Dimanche

Sauf avis contraire, les réunions de préparation des messes ont lieu à 20h30 à la cure de la Murette

- **Dimanche 08 juin , Réaumont à 10h00 : ADP.** Préparation : mardi 05 juin.
- **Dimanche 15 juin, St Cassien à 10h00 : Première Communion.** Préparation : Jeudi 12 juin.
- **Dimanche 22 juin, Charnècles à 10h00 :** Préparation : Jeudi 19 juin.
- **Dimanche 29 juin, La Murette à 10h00 :** Préparation : Jeudi 26 juin.

Vie du Relais

- **Promesses Mariages :**
 - 14 juin à Réaumont : Berengère Souillard et Jean Michel Cressens
 - 21 juin à Charnècles : Sylvie Colin et Cataldo Marcone
 - 28 juin à St Blaise du Buis : Marie-Josephine Falcoz et Julien Bloedée
- **Catéchisme :** Dimanche 08 Juin de 9h00 à 12h00. CE2 et CM1 — maison St Roch. CM2 — cure de la Murette.
- **Fête du Caté :** Tous les enfants du CE1 au CM2 sont invités à se retrouver **Mercredi 25 juin à partir de midi** (pique-nique sortis des sacs) à **PARMENIE** ou nous rejoindre à partir de 13h45 pour débiter des activités. (la Fête sera annulée en cas de mauvais temps). Les parents sont invités à participer à la réunion Bilan Catéchèse avec l'équipe Relais et à la préparation de la FETE du KT **Lundi 16 juin 2008 à 20h30 à la salle St Roch à Charnècles.**
- **Inscription au Catéchisme 2008/2009 :** Les inscriptions pour le Caté du CE1 au CM2 auront lieu :
 - Samedi 6 septembre 2008 de 10h00 à 12h00 à la cure de la Murette
 - Samedi 13 septembre 2008 de 10h00 à 12h00 dans la salle St Roch de Charnècles
- **Adoration du Saint Sacrement :** Tous les Vendredis du mois de Juin, est proposée une adoration silencieuse du Saint Sacrement de 18h00 à 19h00 dans l'église de St Blaise du Buis.

Vie de la Paroisse

- **Soirée Conviviale Paroissiale :** Samedi 14 juin après la messe de 18h30 de fin d'année de l'Aumônerie des Lycées—Apéritif et repas partagé avec ce que chacun aura apporté, maison paroissiale de Coublevie.
- **Rentrée Paroissiale :** Samedi 20 septembre de 9h à 12h à la maison Saint Pierre. La messe de rentrée sera célébrée à 18h30 à St Bruno.

Prochaine Feuille Info : Dimanche 06 Juillet

EQUIPE RELAIS DES 5 CLOCHERS

Cure de la Murette, 130 Monté du Pavé, 38140 La Murette
Téléphone : 04.76.05.29.74 ; Messagerie : djbicout@wanadoo.fr

« Faire passer une info, partager votre prière, pour toutes annonces, ... n'hésitez pas à contacter l'Équipe Relais